

Objectifs

1. Participer à la démarche globale de prévention des risques dans l'entreprise
2. Mener des activités de promotion de la prévention des risques professionnels
3. Assurer des activités de veille
4. Connaître et exercer les missions du CSE / de la CSSCT

Public

Élus du CSE

Pré-requis

Aucun

Moyens pédagogiques

QCM et mises en situation

Modalités d'évaluation

Quizz, évaluation et questionnaire de satisfaction

Durée

3 jours soit 21 heures

Intervenant

Juriste en droit social

Suivi

Assistance téléphonique pendant 3 mois après le stage

Tarif

Intra : 1 590 € nets / jour / groupe
(+ frais pour la province en présentiel)
Inter : 590 € nets / jour / personne
Inter Visio : 490 € nets / jour / personne

Financement

Financement par le CSE

Modalités d'accès

30 jours avant le début de la formation

Modalités techniques

Possibilité de suivre cette formation en visio via Microsoft Teams.
Invitation envoyée au préalable à chaque participant.
Support de formation envoyée à l'issue de la formation

Accessibilité

En cas de situation de handicap, nous contacter en amont afin de mettre en place les adaptations et autres modalités

Programme :

Les aspects juridiques et réglementaires

Ordonnances loi travail, loi santé loi sur l'environnement 2021

Rôle, missions et fonctionnement du CSE/ de la CSSCT

Analyse a priori des risques

Evaluation des risques professionnels, visite trimestrielle

Document unique, plan de prévention, protocole de sécurité

Analyse a posteriori des risques

Compte rendu des faits, méthode de l'arbre des causes

Recherche de solutions, hiérarchisation des moyens de prévention, plan d'action du CSE / de la CSSCT

Les Risques Psychosociaux